

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE CORONAVIRUS

Synthèse des informations

Table des matières

- A. Contexte
- B. La vaccination point par point
- C. Ressources externes

Contexte

1. Principes généraux
2. Déroulement de la campagne
3. Le rôle de la Ville de Liège
4. Les vaccins
5. Les centres de vaccination

Principes généraux

- La vaccination :
 - concerne l'ensemble de la population dès 18 ans ;
 - n'est pas obligatoire ;
 - est gratuite.
- La campagne est organisée par la Région wallonne, au rythme des arrivages de vaccins.
- Elle est subdivisée en plusieurs phases, en fonction des groupes-cibles identifiés par les autorités (voir ci-dessous).

Déroulement de la campagne

Phase 1a

- Dans les maisons de repos, les résidents et le personnel qui le souhaitent sont vaccinés. Une procédure est attendue pour les nouveaux résidents (entrés après la fin de cette phase).
- La vaccination du personnel des structures hospitalières et de soins ainsi que de la première ligne de soin touche également à sa fin (administration de la 2^e dose à la 1^{ière} ligne).

Phase 1b

- Groupes prioritaires : 65+ ans puis, progressivement, les personnes de 45-65 ans avec des comorbidités spécifiques et les personnes exerçant des fonctions sociales et/ou économiques essentielles.
- Via les centres de vaccination.
- Etat : démarrage prévu le 15 mars en RW pour les 65+ et début avril pour les patients atteints de comorbidité.

Phase 2

- Grand public : poursuite par âge décroissant.
- Via les centres de vaccination.
- Planification : selon les arrivages de vaccins, probablement à partir de juin.

Le rôle de la Ville de Liège

- Mise à disposition des locaux pour les centres de vaccination situés sur le territoire communal (gestion des centres : AViQ via prestataires).
- Faciliter le déroulement de la campagne de vaccination :
 - appui logistique pour la mise en place des centres ;
 - relais en matière de communication et d'information de la population.
- Aider nos citoyens à accomplir la démarche de confirmation du rendez-vous, le cas échéant.
- Aider nos citoyens à se rendre dans les centres de vaccination en cas de difficulté (service taxi à l'étude).

Les vaccins

- Plusieurs vaccins sont utilisés à ce stade de la campagne de vaccination.
- Actuellement, tous les vaccins s'administrent en 2 doses, avec un intervalle variable entre les deux doses selon le vaccin.
- Un vaccin monodose est en voie de validation mais n'est pas encore disponible pour la campagne.
- Pour toute information sur la vaccination, voir la FAQ de l'AViQ :
<https://covid.aviq.be/fr/faq-vaccination#1>

Les centres de vaccination

- Au nombre de 53 en Wallonie, ils ouvriront progressivement pendant le mois de mars.
- Leur localisation a été choisie par le Gouvernement wallon.
- Chaque centre est supervisé par un médecin, qui coordonne l'équipe médicale.
- Il existe deux types de centres :
 - des centres « majeurs » : en Province de Liège, Bierset et Pepinster, dotés d'environ 10 lignes de vaccination
 - des centres « de proximité » : répartis sur le reste du territoire de la Province.

La campagne point par point

1. Modalités de convocation
2. Confirmer son inscription
3. Aider autrui à prendre rendez-vous
4. Où se faire vacciner ?
5. Une fois sur place

Modalités de convocation (1/2)

- Chaque citoyen sera convoqué au minimum par courrier postal et, si la RW dispose des coordonnées, par sms et par mail. La convocation :
 - précise un code personnel, qui identifie le citoyen ;
 - suggère un centre de vaccination, en fonction du code postal du citoyen ;
 - et précise une date-limite avant laquelle rendez-vous doit être pris.
- La prise de rendez-vous constitue la confirmation pour le citoyen de son souhait de se faire vacciner. Elle est impérative dans le processus.

Modalités de convocation (2/2)

- FAQ :
 - ▣ Est-il possible que je sois invité à me faire vacciner dans un centre situé en dehors du territoire communal ?
 - Oui, la convocation initiale est liée au code postal du domicile selon le centre le plus proche (exemple : Chaudfontaine pour les résidents de Chênée).
 - ▣ Puis-je céder ma place dans la campagne de vaccination ?
 - Non
 - ▣ Puis-je changer le vaccin qui me sera administré ?
 - Non
 - ▣ Puis-je modifier mes coordonnées de contact pour m'assurer de recevoir un sms et/ou un email ?
 - Oui : via le registre national (vidéo : <https://view.genial.ly/603a8a3706cc940cfac3991c>)

Confirmer son inscription

- La confirmation du souhait du citoyen de se faire vacciner peut se faire :
 - ▣ soit via internet : <https://www.jemevaccine.be>
 - ▣ soit via un numéro vert de l'AViQ : 0800 45019
- Le citoyen doit alors choisir un créneau horaire et éventuellement changer le centre qui lui est imputé.
- Le rendez-vous pour l'administration de la 2^e dose est pris au moment de la première inscription.
- Le système demande également d'imprimer un e-ticket : celui-ci n'est pas indispensable. Ce document vise uniquement à faciliter le travail dans les centres de vaccination.

Aider autrui à prendre rendez-vous

- Sur base de la convocation, il est possible d'aider autrui à s'inscrire.
- Le citoyen devra :
 - fournir le code à 16 caractères de sa convocation (ou la convocation elle-même sur laquelle figure un QR code) ;
 - fournir ses préférences quant au centre de vaccination (s'il désire changer) et ses disponibilités.

Où se faire vacciner? (1/3)

- Il y a 2 centres de vaccination sur le territoire communal liégeois :
 - Centre-ville – ancien magasin Décathlon : En Féronstrée 84 (accessibilité TEC et piétons + dépose-minute)
 - Hall omnisport de Bressoux : Rue Ernest Malvoz 2 (accessibilité TEC, piétons et parking gratuit)
- Et 1 centre de vaccination « majeur » à Bierset : Liège Airport - Rue de l'Aéroport à Grâce-Hollogne (accessibilité en voiture, parking)

Où se faire vacciner ? (2/3)

- Par ailleurs, plusieurs centres de vaccination se situent en périphérie liégeoise :
 - Chaudfontaine : Hall omnisports Vaux sous Chèvremont - Rue de la Vesdre 14 à Chaudfontaine ;
 - Esneux : Hall omnisports de Tilff - Rue du Chera 9 à Esneux
 - Seraing : Hall Omnisport de Jemeppe - Rue de Roselières 152 à Seraing ;
 - Visé : Hall omnisports de Cheratte - Rue de Visé 115 à Visé.
- Une partie de la population liégeoise y sera certainement convoqué.

Où se faire vacciner ? (3/3)

□ FAQ :

- Puis-je changer de centre de vaccination ?
 - Oui, au moment de la confirmation sur le site de l'AViQ
 - Après confirmation, par téléphone via la ligne 0800 de l'AViQ
- Puis-je me faire vacciner chez mon généraliste ?
 - Pour l'instant non, mais une réflexion est en cours à l'AViQ
- Les bus sont-ils gratuits pour se rendre au centre ?
 - Oui, la convocation à se faire vacciner fait office de titre de transport

Une fois sur place

- Tout citoyen peut se faire accompagner par un proche.
- Un bureau d'accueil est disponible pour répondre à toute question et un médecin est constamment sur place.
- Déroulement :
 - le citoyen se présente et fournit sa convocation ainsi que sa carte d'identité (celle-ci est **indispensable**) ;
 - il répond à un questionnaire avec quelques questions médicales ;
 - il doit ensuite patienter dans une file jusqu'à un box où il sera vacciné ;
 - après la vaccination, il sera invité à patienter une quinzaine de minutes sur place, sous la supervision de l'équipe médicale.

Ressources externes

1. Vaccination
2. Procédures administratives
3. Ressources « Ville de Liège »

Vaccination

- [FAQ Vaccination de l'AViQ](#)
- Plateforme www.jemevaccine.be de l'AViQ
- Numéro vert de l'AViQ pour la prise de rendez-vous : [0800/45019](tel:080045019)

Procédures administratives

- Modifier ses données de contact au registre national : vidéo explicative via <https://view.genial.ly/603a8a3706cc940cfac3991c>

Ressources « Ville de Liège »

- [Page « coronavirus » généraliste](#)
- Call center Ville : [0800/43436](tel:080043436)